



OFFICE DU THE DU BURUNDI

Bujumbura, le 13/11/2017

N. Réf.: 1418/90/2017
V. Réf.:
Objet :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°DNCMP/421/F/2017 POUR LA FOURNITURE D'UN TRACTEUR ET DE DEUX REMORQUES POUR LE TRANSPORT DE LA FEUILLE VERTE AU COMPLEXE THEICOLE DE BUHORO.

Date de publication: 15/11/2017.

Date d'ouverture: 15/12/2017.

Objet

1. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture d'un tracteur et de deux remorques pour le transport de la feuille verte au Complexe Théicole de Buhoro.

Financement du marché

2. « L'Office du Thé du Burundi, OTB » compte financer l'exécution de ce marché sur fonds propres de l'exercice budgétaire 2017.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. Le tracteur et les Remorques sont à fournir dans un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, comptés dès le lendemain de la date de la signature du contrat par toutes les parties. Le lieu de livraison est l'OFFICE DU THE DU BURUNDI. Le non respect de ce délai est cause de rejet. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires], possédant les conditions techniques

nécessaires, ayant un garage suffisamment équipé et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés publics et tout soumissionnaire en litige avec l'OTB, pour des dossiers liés aux marchés de fournitures.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres pourra être consulté à l'Office du Thé du Burundi (OT.B.). Le dossier est remis contre paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais (50.000FBU), au compte n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (B.R.B.) et d'un montant de Cinquante mille francs burundais (50.000FBU) au compte n° 242-01-32 ouvert à la Banque Commerciale du Burundi au nom de l'Office du Thé du Burundi (OTB). Les offres doivent être rédigées en langue française ou anglaise au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
9. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com en mentionnant la référence de publication, au moins 15 jours avant la date limite de remise des offres.

Présentation de l'offre

10. Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à trois millions de Francs Burundais (3.000.000 FBU). La garantie est libellée en Francs Burundais ou en toute autre monnaie convertible en francs burundais. La validité de la garantie de soumission est d'au moins 120 jours calendrier à compter de la date d'ouverture effective des offres.
11. Les offres devront être remises à la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com au plus tard le 15.12./2017 à 9 heures précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

12. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

13. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 15.12/2017 à 9 heures précises.

14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

15. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com, le 15./12./2017 à 9 h 30 min. Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres qui le souhaitent, signeront la liste des présences qui va être annexée au procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être accompagné de la liste des soumissionnaires présents, dûment signée par ces derniers et doit être contresigné par le représentant de la DNCMP et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Adresse

16. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Direction Générale de l'OFFICE DU THE DU BURUNDI sise Boulevard de l'UPRONA n° 46, B.P. 2680 Bujumbura, tél. : 22 224228-22 224288-, Fax 2222 4657, Email sdgotb@gmail.com.

OFFICE DU THE DU BURUNDI

Leopold NAHAWENIMANA

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
ET FINANCIER

Jacques BIGIRIMANA

DIRECTEUR GENERAL

